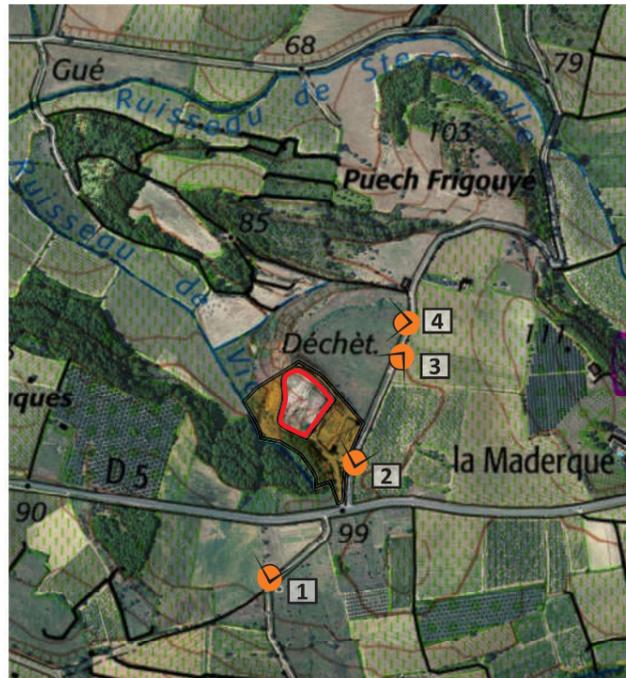


LOCALISATION DES PRISES DE VUE



Prise de vue n°1: Vue depuis les abords de la route départementale RD 5 au niveau de l'entrée de la déchetterie

Distance au site d'étude: 240 m, alt: 95 m NGF

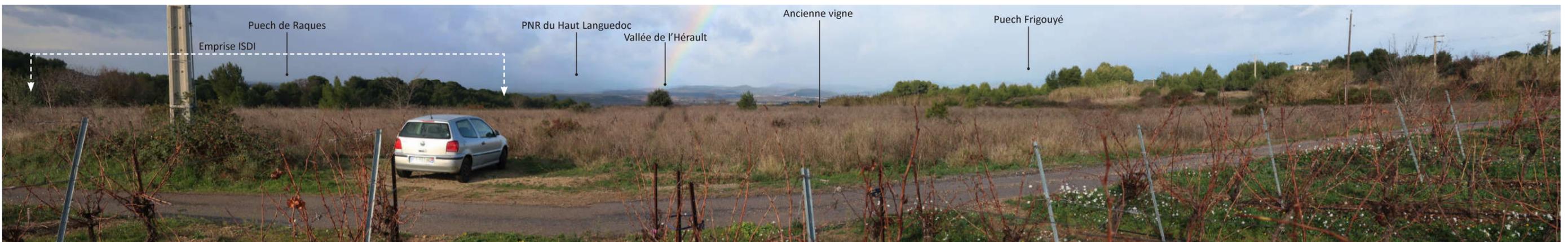
Reliant Montagnac à Villeveyrac, la route départementale RD5 traverse l'unité paysagère du Piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure. Elle dessert l'entrée de la déchetterie mais n'offre aucune vue sur l'ISDI, qui reste masquée par la pinède des pentes du Puech des Raques.



Prises de vue n°2 et 3: Vue depuis la route longeant la déchetterie

Distance au site d'étude: 80 m, alt: 95 m NGF

Depuis la route qui longe le site d'étude sur sa partie Est, une clôture en béton masque l'activité de la déchetterie qui ne devient perceptible qu'en s'éloignant vers le Nord à proximité de la seule habitation du Puech Frigouyé. L'ISDI située à un niveau plus bas que l'ancienne vigne enfrichée reste imperceptible. Le niveau du terrain qui jouxte l'ISDI constitue donc un seuil topographique à l'élévation du stock de déchets inertes.

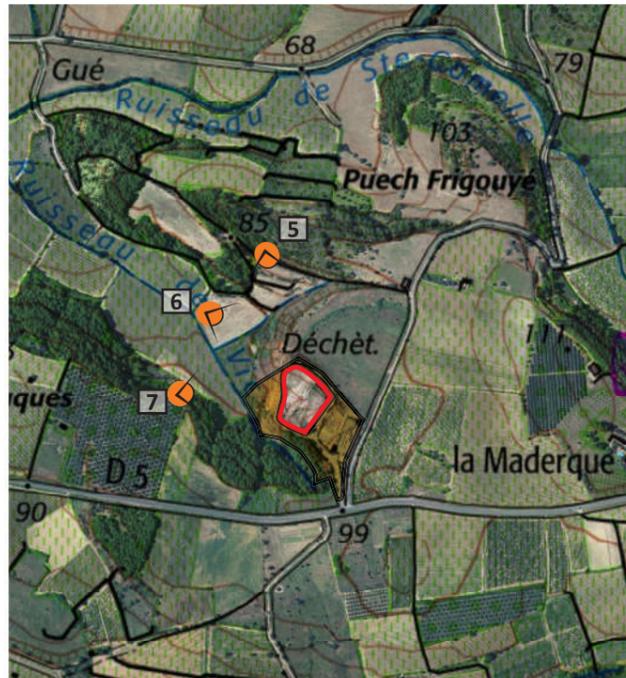


Prise de vue n°4: Vue depuis la route longeant la déchetterie

Distance au site d'étude: 80 m, alt: 95 m NGF

Depuis la route du Puech Frigouyé, la couverture végétale rase et la topographie plane permettent des perceptions lointaines vers la vallée de l'Hérault et les reliefs en arrière plan. L'exploitation de l'ISDI devra prendre en compte cette ouverture visuelle comme un enjeu fort de son développement (respect d'une côte maximale et conservation d'une strate végétale basse).

LOCALISATION DES PRISES DE VUE



Prise de vue n°5: Vue depuis le Puech Frigouyé

Distance au site d'étude: 180 m, alt: 85 m NGF

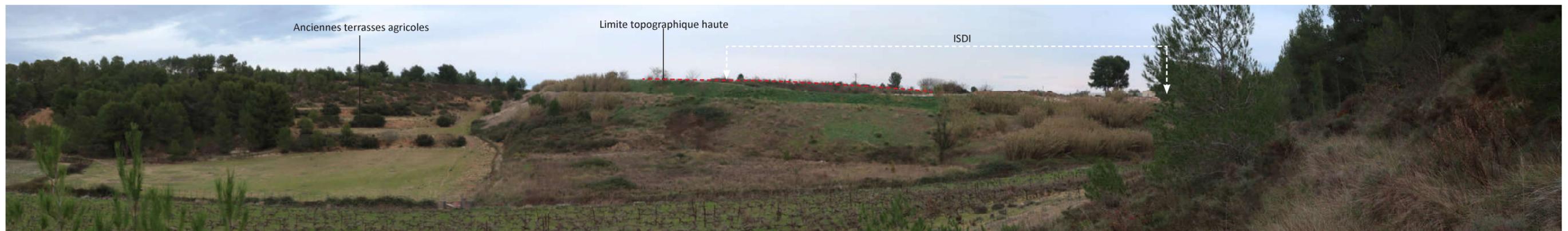
Depuis le Puech Frigouyé, qui reste un espace privé clôturé (non accessible aux promeneurs), les secteurs réhabilités de l'ancienne décharge forme un haut talus entourant la parcelle de vigne enfrichée. La pente régulière du talus est marquée par une risberme en partie haute qui trahit l'artificialité du modelé.



Prise de vue n°6: Vue depuis la petite plaine viticole au pied de l'ISDI

Distance au site d'étude: 130 m, alt: 70 m NGF

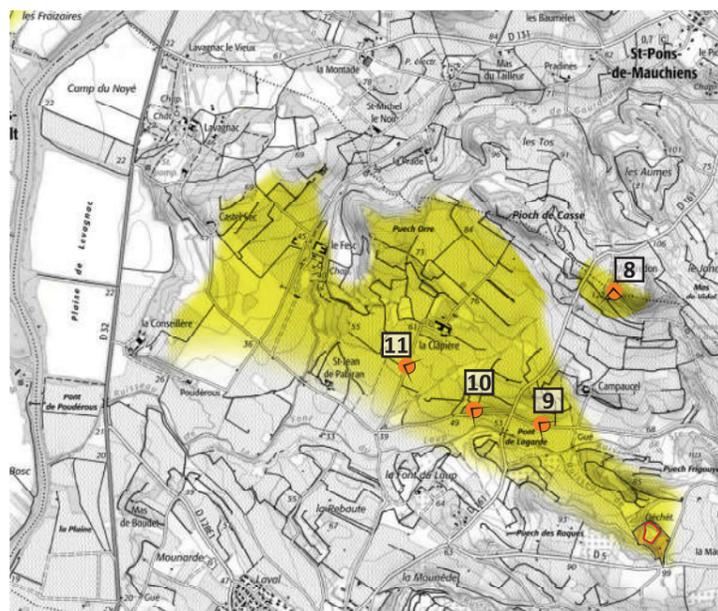
Depuis la plaine viticole présente au pied de l'ISDI, le stock se démarque par son absence de couverture arborée.



Prise de vue n°7: Vue depuis le Puech des Raques Distance au site d'étude: 130 m, alt: 70 m NGF

La zone de dépôts des déchets inertes est perceptible depuis le Puech des Raques. L'impact visuel reste faible de par la position de l'observateur potentiel en contrebas du stock. La limite topographique du stock (trait pointillé rouge) sera calqué sur l'altitude du terrain naturel qui jouxte la déchetterie.

LOCALISATION DES PRISES DE VUE



Prise de vue n°8: Vue depuis le hameau de Montredon Distance au site d'étude: 1.2 km, alt: 130 m NGF
Le hameau de Montredon est implanté sur une colline dépassant légèrement la barrière visuelle constituée par le Puech Frigouyé. La déchetterie reste quasiment imperceptible derrière les pins.



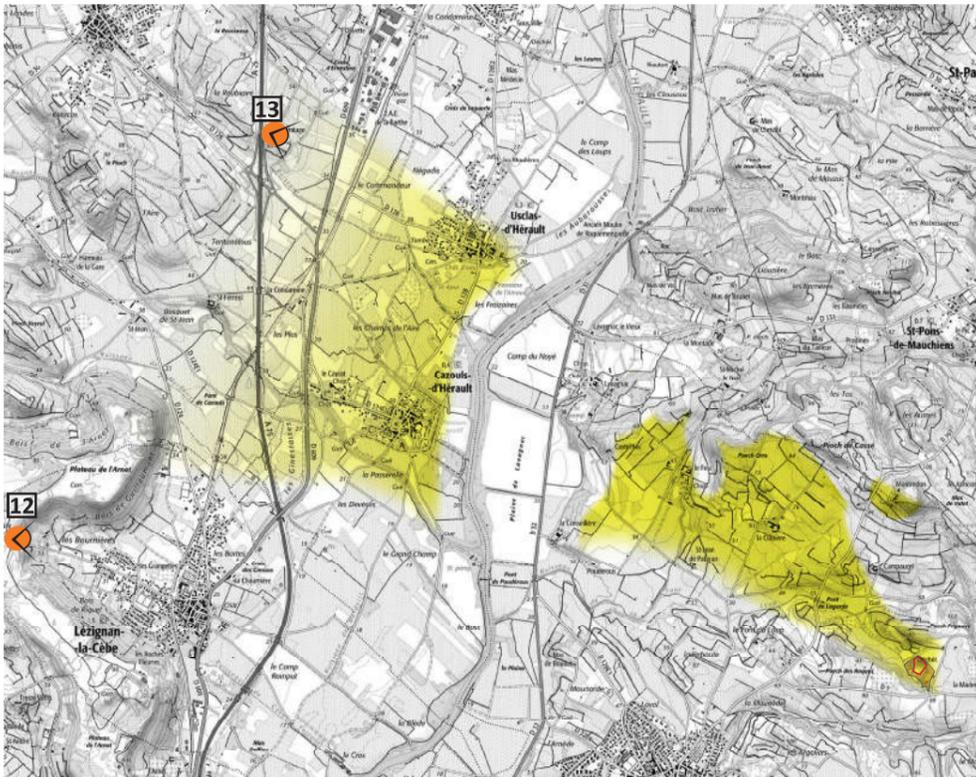
Prise de vue n°9: Vue depuis les abords du domaine de Campaucel. Distance au site d'étude: 850 m, alt: 45 m NGF
Les ripisylves des ruisseaux associées aux boisements qui encadrent l'ISDI forment de nombreux obstacles visuels fractionnant les perceptions au sein du cône de vue théorique formé par les Puechs Frigouyé et Puech des Raques.

Prise de vue n°10: Vue depuis les abords de la route départementale D161 Distance au site d'étude: 1.1 km, alt: 55 m NGF
La ripisylve des ruisseaux qui entourent le Puech Frigouyé et se rejoignent pour former le ruisseau de la Font du Loup masquent régulièrement l'ISDI. La déchetterie se démarque par les conteneurs et les constructions liées à l'activité de tri et stockage de déchets. Situé en avant du site d'étude, la rehausse de l'ISDI atténuera la visibilité de la déchetterie.



Prise de vue n°11: Vue depuis les abords du domaine de la Clapière. Distance au site d'étude: 1.6 km, alt: 50 m NGF
L'ISDI s'inscrit sur le rebord supérieur de la vallée qui forme une ligne de crête rythmée par l'alternance de puechs boisés encadrant des espaces cultivés. La distance d'observation rend difficile la compréhension de l'activité de stockage qui se devine par les conteneurs et constructions diverses de la déchetterie. La poursuite d'exploitation atténuera leur visibilité améliorant ainsi l'intégration paysagère du site d'étude dans son ensemble.

LOCALISATION DES PRISES DE VUE



Prise de vue n°12: Vue depuis les hauteurs de Lézignan-le-Cèbe Distance au site d'étude: 7.1 km, alt: 105 m NGF
Les reliefs en rive droite de l'Hérault offrent des vues dégagées sur l'unité paysagère du piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure. L'ISDI reste masquée par les puechs boisés (Frigouyé et Puech des Raques) qui encadrent l'ISDI, engendrant un cône de visibilité réduit.



Prise de vue n°13: Vue depuis la Chapelle de l'Ermitage St-Jean-de-Vareilles Distance au site d'étude: 6.5 km, alt: 63 m NGF
Les vues depuis la rive Ouest du fleuve Hérault sont possibles mais la taille réduite de l'ISDI au sein de ce vaste panorama la rend quasiment imperceptible à l'œil nu.

3- DÉFINITION DU PROJET PAYSAGER FINAL



ENJEUX PAYSAGERS



- L'ISDI reste imperceptible depuis les parties hautes du relief et notamment depuis l'habitation la plus proche située au Nord du site.



- Un site offrant des vues lointaines grâce à une topographie plane et une strate herbacée.



- Les vues les plus complètes de l'ISDI concernent le vallon formé par les puechs boisés qui encadrent le site, un espace cultivé non habité et peu fréquenté.



- Régulièrement masquée par les ripisylves des cours d'eau, l'ISDI reste difficilement perceptible et ne se démarque pas du fait de son intégration sur une ligne de crête rythmée par l'alternance de puechs boisés encadrant des espaces cultivés.



L'ISDI reste quasiment imperceptible depuis le versant opposé de la vallée de l'Hérault.

LES PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

- Accorder la topographie de la poursuite d'exploitation au modelé actuel (continuité des risbermes et pentes des talus analogues) sans influencer sur le périmètre existant et respecter la dynamique d'écoulement des eaux superficielles.
- Formation d'un dôme étiré dont la hauteur maximale ne dépasse pas le niveau de l'ancienne parcelle viticole située au Nord du projet (96 m NGF) pour maintenir l'ouverture visuelle existante.
- Ensemencement du modelé pour former une strate végétale basse facilitant l'intégration du projet avec les espaces cultivés qui rythment la ligne de crête et conserver l'ouverture visuelle existante.

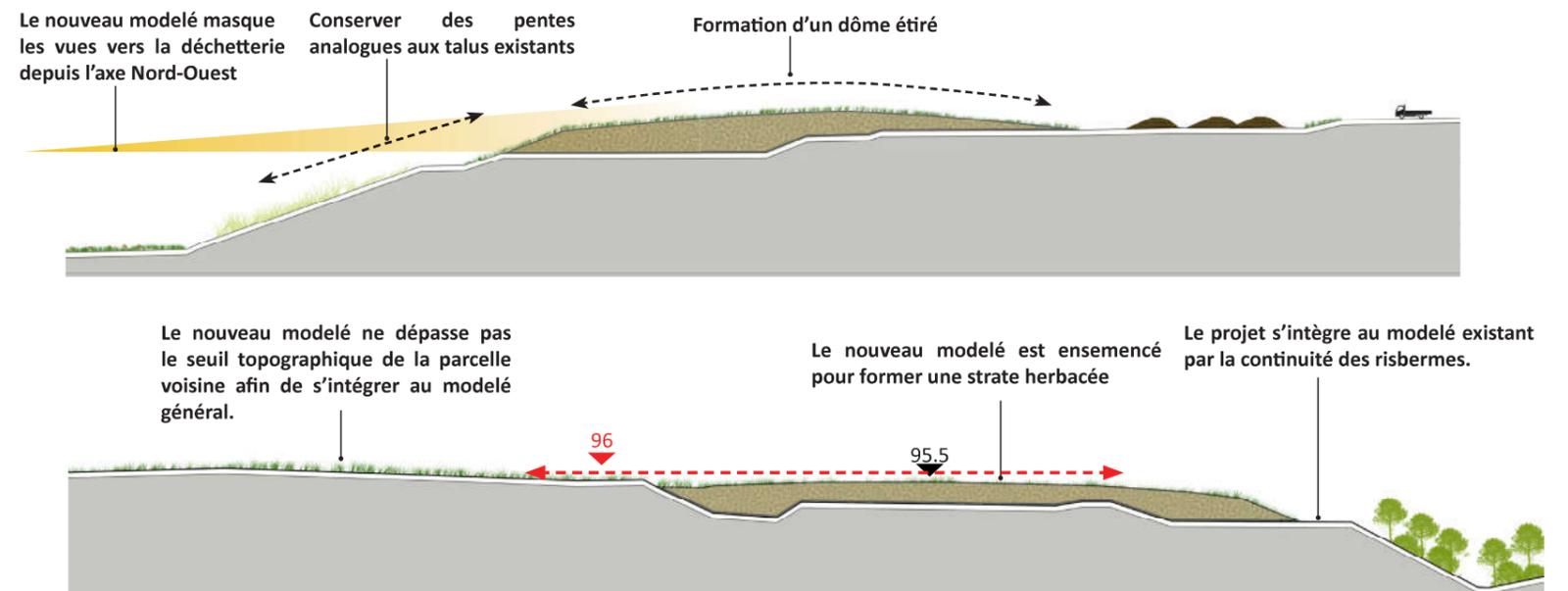
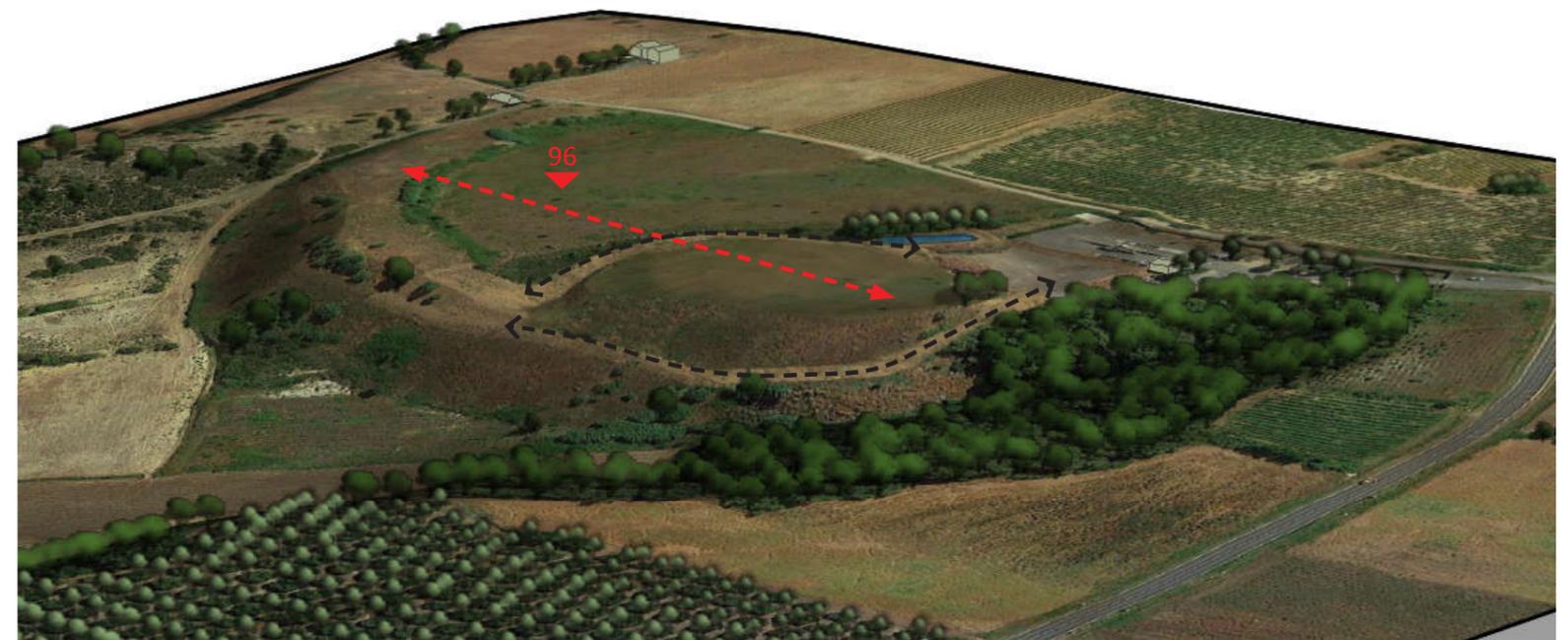
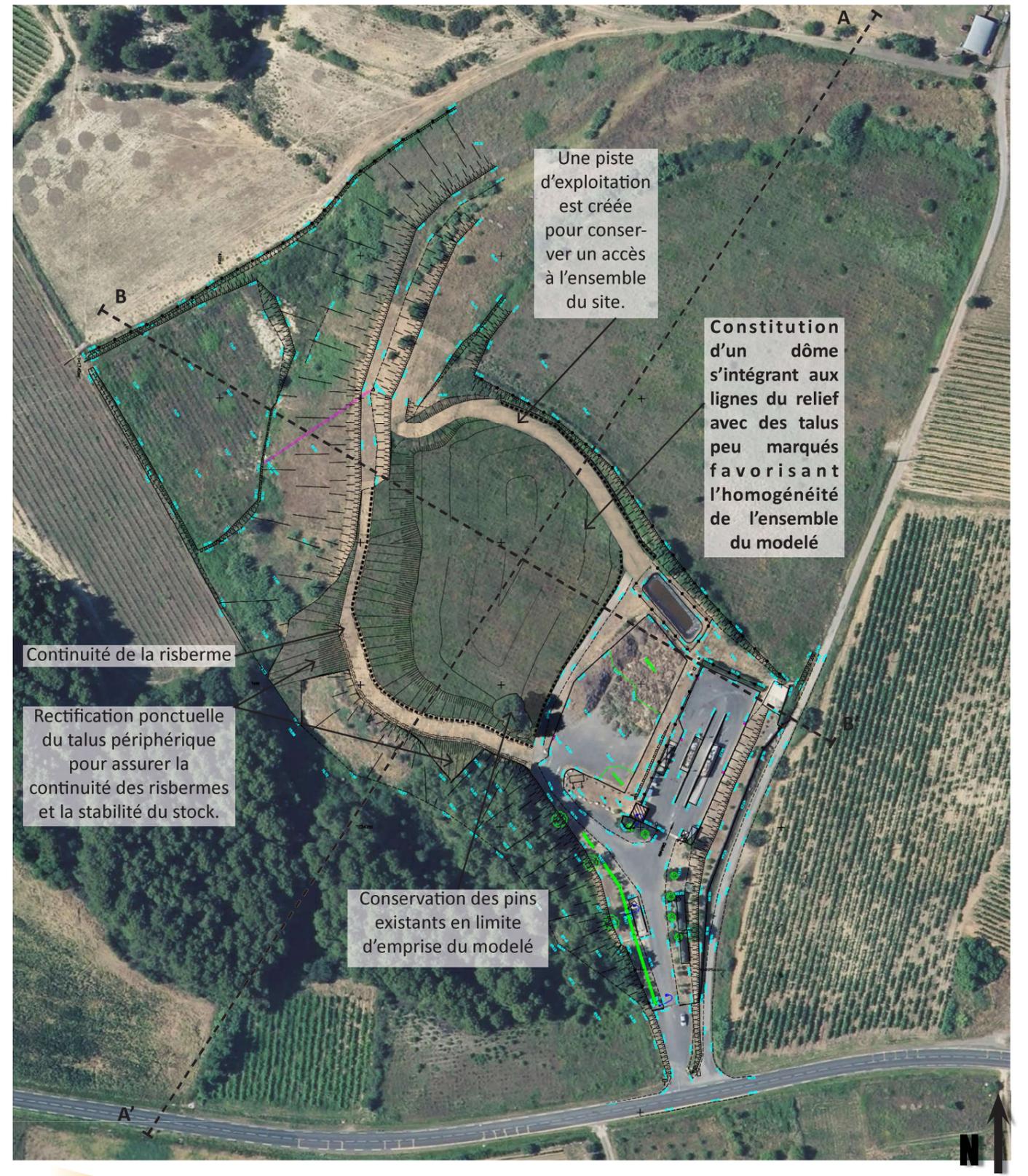
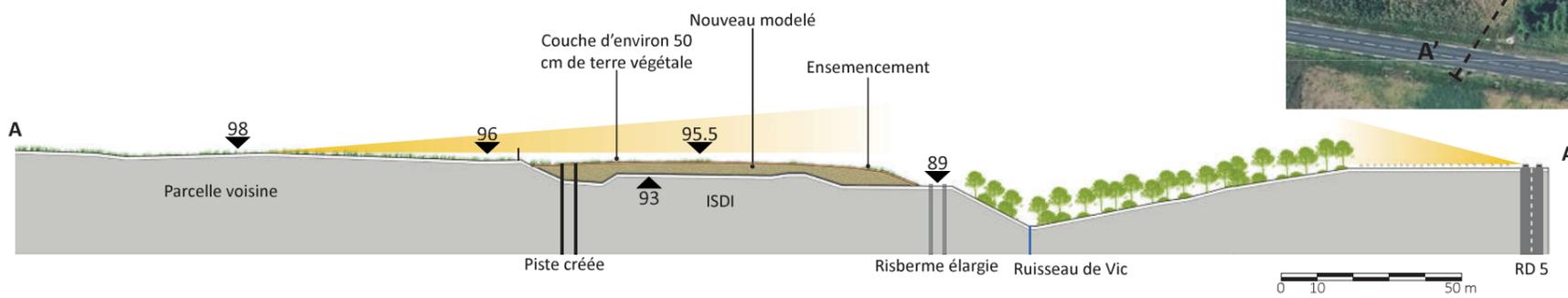
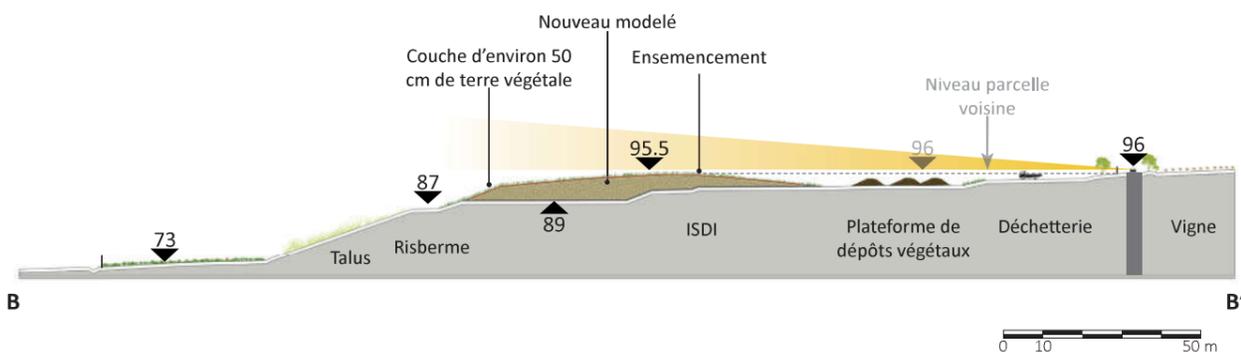




ILLUSTRATION DU MODELÉ FINAL

COUPES TOPOGRAPHIQUES DE LA PROLONGATION D'ACTIVITÉ



- LÉGENDE:
- Projet de prolongation d'activité
 - Risberme et piste d'exploitation

Les secteurs à végétaliser seront recouverts d'une couche d'environ 0.50 m d'épaisseur constituée de terre arable. La végétalisation de ces secteurs sera réalisée par ensemencement hydraulique associé à une projection de mulch (mélange de colloïdes et de matière organique).

Cette technique favorisera à la fois la stabilisation de la couche superficielle du sol en place et des végétaux apportés par le semis.

L'ensemencement rapide des surface remblayées évite l'apparition des plantes dites invasives telle que la renouée du Japon ou l'ambroisie.

Les plantes vivaces jouent un rôle primordial dans la stabilisation des pentes. Leurs organes souterrains ou aériens peuvent fixer le substrat et lui permettre d'acquérir l'humidité et la stabilité nécessaire à la colonisation par les plantes non adaptées aux conditions initiales.

Elle peuvent agir dans ce sens de trois manière,; en couvrant le sol, en développant leurs organes souterrains ou en émettant des rejets ascendants.

La piloselle, par exemple, maintient fermement en place une petite surface qui s'oppose au mouvement général du substrat grâce à la couverture de ses rosettes et à son enchevêtrement de stolons et racines.

Le tussilage possède des organes souterrains vivaces, permanents et localisés en profondeur dans la partie non mobile du substrat. Ses tiges souterraines percent la surface pour développer des organes aériens.

D'autres plantes telles que le millepertuis commun résistent aux glissement du substrat et supportent le recouvrement en émettant des rejets ascendants.

Les légumineuses, en complément des vivaces, présentent l'avantage, outre leur croissance rapide, de fixer l'azote de l'air par l'intermédiaire des bactéries rhizobiums vivant en symbiose sur les racines des plantes;

Cet azote restitué au substrat va alimenter les végétaux se développant à proximité.



LÉGENDE:

-  Localisation des secteurs à ensemercer (8500 m²)
-  Conservation des pins existants en limite du modelé

Palette végétale

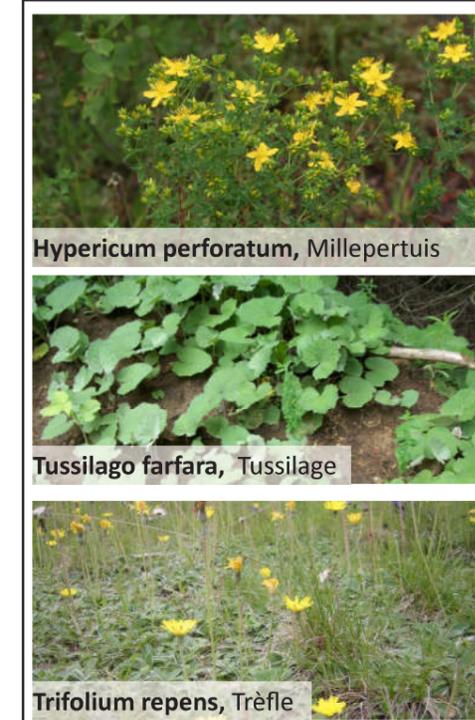
LÉGUMINEUSES



GRAMINÉE



VIVACES





Vue depuis les abords de la plateforme de dépôt des déchets verts: distance au site d'étude: 20 m, alt: 93 m NGF



SITUATION ACTUELLE



PM1: ÉTAT FINAL



Vue depuis la petite plaine viticole au pied de l'ISDI: distance au site d'étude: 130 m, alt: 70 m NGF



SITUATION ACTUELLE



PM2: ÉTAT FINAL



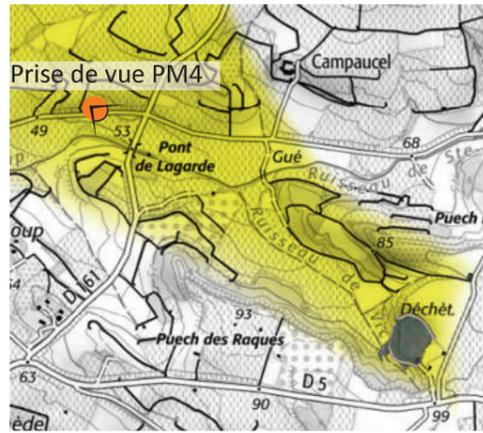
Vue depuis le Puech des Raques: distance au site d'étude: 130 m, alt: 70 m NGF



SITUATION ACTUELLE



PM3: ÉTAT FINAL



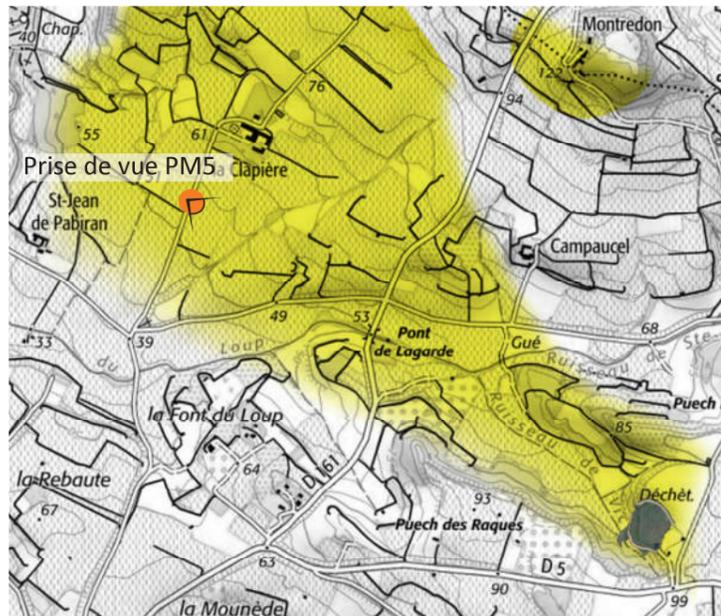
Vue depuis les abords de la route départementale D161: distance au site d'étude: 1.1 km, alt: 55 m NGF



SITUATION ACTUELLE



PM4: ÉTAT FINAL



Vue depuis les abords du domaine de la Clapière: distance au site d'étude: 1.6 km, alt: 50 m NGF



SITUATION ACTUELLE



PM5: ÉTAT FINAL

Thomas Alegre, Paysagiste d.p.l.g

16 rue Rougier, 13 005 MARSEILLE

alegre.thomas@hotmail.fr